



LES COMITÉS DE QUARTIER

Ville de Colomiers



REUNION DU 16 FEVRIER 2016
18h00/20h00

LIEU : PAVILLON BLANC

Objet : Installation du Comité de quartier Centre – Compte-rendu de réunion

PARTICIPANTS :

Roselyne LACOMBE
Bernadette DUVAL
Stéphanie LEBAT
Guy ARRAMOUNET

Gérard LAZARO
Ali BENGOUA
Francis CABE

Antoine ESPONDA
Diana PONT LEZICA
Déborah ABITBOL

Jessica SABINEU (Résidence la Pradine)
Yves MALBY (Léo Lagrange)

Thierry VEYSSADE (Comité des fêtes)

Arnaud SIMION
Caroline VAUCHERE

Christophe CORBI
Pierre VERNIOL

Valérie CHEVALIER (coordinateur)
Alain REFALO

EXCUSES :

Julien PARSI (L'orange bleue)

Cécile BICAIS

1. Introduction d'Arnaud SIMION

M. SIMION demande à l'assistance de bien vouloir excuser Madame le Maire, Karine TRAVAL MICHELET, il accueille et remercie les participants pour leur présence à cette première rencontre. M.SIMION fixe le cadre de la rencontre ainsi que les objectifs de ce premier temps d'échanges :

- 1- Permettre aux membres du Comité de quartier Centre de se rencontrer et de mieux se connaître
- 2- Présenter aux membres du Comité de quartier Centre les modalités et les outils de fonctionnement des Comités de quartier
- 3- Tracer les perspectives pour les semaines et les mois à venir.

«Ce que nous souhaitons c'est essayer de faire passer le citoyen du statut de consommateur-usager au statut d'acteur de nos politiques publiques pour :

- Améliorer le service public,
- Prendre en compte l'expertise citoyenne,
- Faire participer à la décision parce qu'il faut bien qu'il y ait entre nous un enjeu,



dans un esprit de convivialité, je le dis à dessein car il n'y a rien de pire, que de se prendre trop au sérieux et d'instaurer entre nous une ambiance morose.

Dans nos débats, dans le dialogue que nous aurons, Il y aura forcément différentes échelles à prendre en compte : votre quartier, le périmètre du Comité de quartier, la ville, la Métropole, le département...

Même si vous souhaitez la plupart du temps peut-être évoquer votre cadre de vie direct il ne faudra jamais oublier que ce cadre de vie s'est inscrit dans une globalité territoriale ou institutionnelle où différentes compétences s'exercent.

Si les Comités de quartier sont des instances de dialogue et de débat, nous souhaitons à Colomiers insister sur la démarche de projets et sur l'ambition, portée auprès des habitants, de projeter notre ville à 20 ou 30 ans (exemple de la démarche engagée dans le cadre du Développement Durable et de notre nouvel Agenda 21).

Nous souhaitons simplement être des élus proches, sincères, qui rendent des comptes ; nous ne sommes pas effrayés par l'évaluation. Il faut globalement repenser notre rôle dans un esprit d'ouverture et de transparence.

Il en va de la crédibilité politique ; Une forme de défiance s'installe parfois entre les citoyens et la chose publique, on constate ce que l'on peut appeler une perte de prise du citoyen : Il n'y a pas que des sans voix, il y a également des sans oreilles ! C'est-à-dire des élus qui n'écoutent pas ou qui n'écoutent qu'une fois tous les six ans. Ce n'est pas notre vision. Nous avons besoin de débat, de mise en commun, d'interactivité, de rencontre, de transparence, de dialogue, de convivialité...

Ces éléments seront les clefs dans la construction des Comités de quartier dans une pratique de la participation citoyenne renouvelée, souhaitée par Madame le Maire.»

2. Tour de table

En lieu et place du tour de table traditionnel, une approche différente, plus conviviale, et parfois plus riche en informations est proposée aux participants : la présentation croisée.

Cet exercice consiste à mettre en place des binômes ; pendant 5 minutes, la première personne du binôme (A) se présente à la deuxième (B), qui prend en note ses réponses, et réciproquement. En se basant sur les réponses reçues lors de la discussion, A présente B et B présente A au groupe entier.

La présentation croisée a permis à chacun de s'exprimer sur les raisons qui ont motivé les citoyens à s'engager dans cette démarche :

- Représenter les citoyens
- Servir d'intermédiaire et de relais entre les citoyens et les élus
- Faciliter les échanges
- Participer à la rénovation de mon quartier
- Améliorer le quotidien
- Créer des contacts avec les élus
- Trouver des solutions aux problèmes
- Les comités de quartier comme une boîte à idées
- Intérêt dans le processus de décision
- Se rendre utile et faire sortir les citoyens de chez eux
- Créer du lien social
- Se rencontrer, échanger
- Réaliser des choses concrètes
- Représenter mon quartier



3. **Modalités de fonctionnement**

A partir du règlement intérieur des Comités de quartier, une présentation générale du fonctionnement des instances est faite.

- **Composition et désignation des membres** : Durant la phase de concertation, les citoyens s'étaient largement positionnés pour la constitution d'un groupe restreint (une quinzaine de personnes) facilitant les échanges et le consensus. Aussi, suite à l'appel à candidatures, le nombre de candidats citoyens étant supérieur au nombre de places à pourvoir, un tirage au sort a été organisé le 13 Janvier 2016. Ce dernier a désigné 14 membres titulaires (10 citoyens à parité femmes/hommes et 4 acteurs locaux).
Il est à noter qu'une place est encore disponible pour des acteurs locaux.
- **Les réunions** : des commissions thématiques, constituées de citoyens et d'acteurs locaux, pourront se former selon les sujets définis par les membres du Comité de quartier et se réuniront entre les séances plénières. Les séances plénières, ouvertes au public, se dérouleront en quatre temps : approbation du compte-rendu de la séance précédente, information sur la vie du quartier (travaux, manifestations, événements à venir, ...), présentation des travaux réalisés en Commissions thématiques, questions et échanges avec le public.
Interne à l'organisation de la collectivité, un groupe de travail composé des agents des différents services municipaux, sera chargé de collecter des éléments de réponses afin d'étudier la faisabilité des propositions formulées par le Comité de quartier.
- **Les moyens mis à disposition des Comités** : le service Démocratie Locale assurera la coordination et le suivi des Comités de quartier ; Des moyens logistiques seront mis à la disposition de ces derniers et une enveloppe de 2000€ sera allouée cette année afin de faciliter la mise en place d'initiatives (animation locale par exemple).

4. **Echéancier**

- 2^{ème} quinzaine de Mars : second temps d'installation des Comités de quartier
 - Information sur l'environnement territorial : les collectivités et leurs compétences ; le temps de l'habitant/le temps de l'administration
 - Echanges et définition commune de l'intérêt général
 - Emergence des thématiques, constitution et dates des commissions
- de fin Mars 2016 à Mai 2016 : Commissions thématiques
- Juin 2016 : Séance Plénière

5. **Questions diverses**

- **Les candidatures** : Un membre du Comité souhaite connaître la proportion de candidatures hommes et de candidatures femmes pour le Comité de quartier Centre → 55% de candidats hommes et 45% de candidates femmes.



- Membres titulaires et membres suppléants : Le nombre de candidats au Comité de quartier étant supérieur au nombre de places à pourvoir (10 pour le collège habitants), un tirage au sort a été organisé le 13 Janvier dernier et a désigné les 10 membres titulaires. Les candidats non tirés au sort parmi les dix premiers ont été classés par genre, secteur d'appartenance et ordre de tirage et constituent une liste de suppléants. En cas de démission, décès, déménagement ou radiation de l'un des membres titulaires, le premier suppléant du même secteur (femme si désistement d'une femme et homme si désistement d'un homme) deviendra membre du Comité de quartier.
Les suppléants ne seront donc pas amenés à représenter un membre titulaire lors d'une absence ponctuelle de ce dernier.
- Les commissions thématiques : Les membres des Comités pourront, s'ils le souhaitent, réfléchir aux outils de communication nécessaires au bon fonctionnement de l'instance et également à la dénomination des Comités de quartier ou à la réécriture de la Charte de la Participation citoyenne.
- Organisation du second temps d'installation : La majorité des membres du Comité de quartier Centre souhaite pouvoir se réunir en semaine (sauf vendredi soir) à partir de 18h30.

Ce compte-rendu sera diffusé aux membres titulaires et suppléants du Comité de quartier Centre.

